

10

ARGUMENTS

PAS CATHOS!

**CONTRE L'
EUTHANASIE**



#1 C'EST PAS (QUE) UN TRUC DE CATHOS !

De nombreuses personnes s'opposent à ce projet de loi, pour différentes raisons. Le sujet d'inquiétude principal commun est la distinction entre des vies «*qui valent la peine d'être vécues*» et d'autres non. Ce «*validisme*» est dénoncé à gauche comme à droite, par des non croyants et des différents croyants (juifs, catholiques...)

La vie, nul ne peut la retirer à autrui dans une démocratie

Robert BADINTER



#2 MAL NOMMER C'EST MANIPULER !

Les porteurs de la loi refusent les termes *“euthanasie”* ou *“suicide assisté”* « à cause de connotations historiques graves »¹ .

Mais changer les mots ne rend pas l'acte plus neutre, ni moins grave. Dire *“aide à mourir”* entretient une **confusion éthique**, que reconnaît la Haute Autorité de Santé : les soins palliatifs aussi accompagnent la mort sans la provoquer. De nombreux **termes** sont ainsi **biaisés**, brouillant les consciences et **empêchant un débat sain**.

*«Mal nommer les choses,
c'est ajouter au malheur du monde.»*

Albert CAMUS

Source : 1. Olivier Falorni, assemblée nationale 17 mai 2025



#3 LA LOI C'EST NORMATIF!

On croit parfois que l'euthanasie ne sera qu'affaire de choix individuels. Mais une loi n'est jamais neutre : elle **crée une norme sociale**. Ce qui est légalisé devient une option à envisager, avec son lot de pressions sociales.

La loi est aussi expressive, **au nom de la société** elle porte un message que tous intérioriseront, notamment en parlant de « *dignité* ».

La loi donne enfin une orientation structurelle (*budget, priorités...*)

*La loi est l'expression
de la volonté générale.*

Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen, 1789



#4 QUELLE PLACE POUR LES VULNÉRABLES ?

L'euthanasie s'appuie sur une **vision libérale de la société** : chacun pourrait utiliser sa vie de manière contrôlée et rationnelle. Mais personne ne vit – ni ne meurt – seul.

Quand l'accès aux soins est inégal, malgré les promesses de la loi actuelle, **proposer la mort, ce n'est pas aider, c'est abandonner.**

Ce sont toujours les plus fragiles qui en paient le prix. Derrière le mot "*liberté*", **c'est la solidarité qui recule.**

*Le libéralisme, c'est la jungle :
les forts écrasent les faibles.
La République, c'est la règle :
les forts protègent les faibles.*

Jean-Luc MELENCHON



#5 PRÉVENTION OU PERMISSION ?

Quand la santé mentale est une cause nationale, légaliser le suicide assisté envoie un **message contradictoire**. Au Canada, les suicides "*solitaires*" ont augmenté après l'ouverture du suicide assisté. Une société ne peut pas à la fois prévenir le suicide et en faciliter l'accès.

Si un délit d'entrave au "*droit à mourir*" voyait le jour, il **mettrait en péril les actions de prévention**, surtout auprès des plus vulnérables.

C'est facile, c'est tellement plus facile de mourir de ses contradictions que de les vivre.

Albert CAMUS



#6 UNE HISTOIRE D'ARGENT ...

Les enjeux financiers sont énormes : Sécurité Sociale en déficit, système des retraites qui n'est plus financé par la démographie... Alors pragmatiquement : pourquoi financer des soins palliatifs coûteux alors qu'il y a l'euthanasie ?

Les personnes malades seront victimes d'une pression injuste face au dilemme : continuer à «se battre» malgré le prix élevé pour la société ou disparaître et «soulager» la société et les proches de leur «peine».

Économies estimées : 1,4 milliards par an.

Nous n'accepterons jamais comme une fatalité [...] la «fuite en avant» du capitalisme d'aujourd'hui sacrifiant tout à une rentabilité financière effrénée.

Robert HUE



#7 ACCOMPAGNER OU ACHEVER ?

La **vocation des soignants** est de soulager, accompagner, guérir. L'euthanasie brouille cette mission. L'euthanasie rentre **en contradiction** avec cette mission. Cela altère la confiance entre patients et médecins et abîme l'alliance thérapeutique..

La clause de conscience, prévue seulement pour les médecins, laisse les autres – infirmiers, aides-soignants – sans protection. Or, eux aussi seront exposés à ce dilemme fondamental entre **accompagner** ou « *mettre fin* ».

Je ne provoquerai jamais la mort délibérément.

Serment d'Hippocrate



#8 LES (MAL)HEUREUX ÉLUS

Dans les pays ayant légalisé l'euthanasie, les critères sont élargis par effet cliquet : handicap, souffrance psychique, mineurs, précarité. Ce qui devait être l'exception se banalise.

Le cadre envisagé en France est déjà l'un des plus permissifs. Avec les critères discutés, plus d'un million de personnes seraient éligibles, bien au delà des seules questions de « *fin de vie* ». La pente glissante n'est pas un risque. C'est une trajectoire.

Le néolibéralisme ne procède jamais par coup d'État mais par grignotage légal.

Frédéric LORDON



#9 48H CHRONO !

Le désir de mourir est souvent transitoire, lié à la détresse, à la solitude ou à une pression. Pourtant, la loi prévoit 48h – parfois moins – pour décider d'une euthanasie.

De nombreux patients changent d'avis après une prise en charge adaptée mais par définition pas de retour en arrière possible après une mort administrée. Légaliser l'euthanasie, c'est **institutionnaliser des décisions prises dans un état de détresse**, et donc pas réellement libres.

Puisque la motivation de la demande de mort est une souffrance intolérable, l'objectif doit être de supprimer la souffrance intolérable quitte à raccourcir la vie, et non pas à supprimer la malade.

Jean LEONETTI



#10 DES SOLUTIONS EXISTENT...

La loi Claeys-Leonetti offre déjà une réponse suffisante aux différentes problématiques de la fin de vie : directives anticipées, sédation profonde... Les soins palliatifs savent accompagner les situations complexes et la fin de vie mais actuellement 1 personne sur 3 qui pourrait en bénéficier n'y a pas accès.

Entre arbitrages économiques et sensibilisation au grand public, ne faudrait-il pas d'abord garantir à tous une bonne prise en charge avant de proposer la mort ?

Ajouter de la vie aux jours quand on ne peut plus ajouter de jours à la vie

Jean BERNARD
(médecin en soins palliatifs)